

Déclaration de piégeage

Sur la commune de

.....

Lutte collective piégeage corvidés

GROUPEMENT INTERCOMMUNAL DE DEFENSE CONTRE LES ORGANISMES NUISIBLES
GIDON DE.....

Présidé par M.....

FREDON Charente-Maritime..... ☎ 05 46 50 26 86

Madame ou Monsieur le Maire,

En application de l'arrêté ministériel modifié du 29 juin 2011 – article 4 - fixant les dispositions relatives au piégeage des animaux nuisibles, nous avons l'honneur de vous faire part de notre intention de poser des pièges en vue de réguler les populations de corvidés sur votre commune.

RESPONSABLE COMMUNAL M.....

Les pièges de type cages-pièges seront utilisés et seront tendus par l'ensemble des bénévoles du GIDON
(Sur l'ensemble de la commune)

Du ____ ____ 20 ____ au ____ ____ 20 ____

VISA du MAIRE

Le ____ ____ 20 ____
(Signature du Maire + tampon de la Mairie)

A, le
(Signature)

1 exemplaire est à afficher en Mairie

La Mairie transmettra une copie :

- au déclarant
- à la FREDON Charente-Maritime